

Quatre enseignes Biocoop du Centre-Bretagne placées en redressement judiciaire

Les quatre enseignes Biocoop de Pontivy, Loudéac, Locminé et Baud, regroupées dans la même société Callune SARL, ont été placées en redressement judiciaire à leur demande par le tribunal de commerce de Lorient, le 21 octobre. « Les ventes ne sont pas au rendez-vous. À cause de la baisse du pouvoir d'achat, les gens ne viennent plus chez nous », confie Soizic Le Corre, responsable du magasin de Loudéac, qui se dit tout de même « confiante dans la structure » et n'envisage pas de licenciements pour la cinquantaine de salariés. Fin octobre, les 13 magasins du réseau rennais Biocoop Scarabée ont, eux aussi, été placés en redressement judiciaire.